



# Groupement National des Cinémas de Recherche

## Communiqué Liberté de création : l'affaire de toutes et tous



**Nous, acteurs de toute la filière du cinéma, condamnons avec la plus grande fermeté les multiples ingérences et atteintes au respect de la liberté de création et de son corollaire dans le champ de la diffusion du cinéma en salles : la liberté de programmation des exploitant-es.**

Nous rappelons qu'il n'est nullement dans les prérogatives d'une collectivité territoriale et de ses élus de déprogrammer ou d'imposer une œuvre, y compris dans un établissement dont elle assure la tutelle. La déprogrammation ne peut être éventuellement prononcée que par une juridiction, très précise, et un cadre prévu par la loi.

Ce principe fondamental a récemment été bafoué par ceux-là même qui en sont légalement, de par leurs fonctions, les garants, des élus de divers bords politiques ayant voulu interdire ou imposer la programmation d'un film : Benoît Payan, maire (Printemps Marseillais) de Marseille déprogramme *Sacré-Cœur*, Ludovic Pajot, maire (Rassemblement National) de Bruay-la-Buissière déprogramme *Put your soul on your hand and walk* tout en encourageant... *Sacré-Cœur*, Rémi Muzeau, maire (divers droite) de Clichy-la-Garenne impose ce dernier film au cinéma municipal, entraînant la démission du directeur.

Il n'est aucunement question pour nous de mettre en parallèle les deux films qui en sont l'objet : du point de vue des libertés de création et de diffusion des œuvres, ce n'est pas le sujet. D'où qu'elle vienne, une ingérence du personnel politique et des élus dans la programmation d'un cinéma (et d'un lieu culturel en général) revient à soumettre les arts et la culture à un point de vue partisan quel qu'il soit et contrevient à la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine qui établit que « la diffusion de la création artistique est libre » et que « l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que leurs établissements publics veillent au respect de la liberté de programmation artistique. »

C'est en dévoilant la façon dont ces projets s'opposent à la démocratie parce qu'ils en foulent au pied les principes fondamentaux de pluralité et de tolérance, qu'on mettra au jour la brutalité des idéologues qui, au nom de la liberté d'expression qu'ils pervertissent et travestissent, entendent dérober à l'ensemble de la communauté des citoyen·nes l'un de ses biens les plus précieux : les libertés de création et de diffusion des œuvres.

Nous nous engageons à les protéger contre les atteintes qui les menacent de plus en plus violemment, aux côtés de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

### Signataires

ACID, ACRIF, ANCI, Agence du Court-Métrage, Boucle Documentaire, Carrefour des festivals, Cinéphone, CIP, DIRE, FACC, GNCR, Guilde des scénaristes, SCA, SFAAL, SFCC, SNAC, SPI, SRF